

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 27 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 22 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN; Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. CASASOPRANA	à	Mme JOLY
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA

**Etaient absents :**

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PERES, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45  
Nombre de membres en exercice : 45  
Nombre de membres présents : 28  
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Mai 2013

Délibération N°2013 / 156

**Dénomination des rues et places.**

### **Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Lors de la réunion du 21 novembre 2012, la commission municipale du Patrimoine Historique et de dénomination des rues et places a examiné les deux dossiers suivants :

- une demande émanant de l'Association des amis de Matisse, afin d'honorer la mémoire de ce grand peintre qui séjourna à Ajaccio, de février à fin juillet 1898, à la villa de la Rocca (boulevard des Etrangers), séjour au cours duquel il découvrit la Méditerranée et la lumière du Sud et où il peignit une soixantaine d'œuvres,
- une demande de M.M. Ramacciotti, Ragache et Martinetti, qui au nom des anciens joueurs et dirigeants du basket-ball, proposent que le gymnase des Padule soit dénommé « Charles DEMEDARDI », afin d'honorer la mémoire de cet ancien joueur et dirigeant ajaccien qui a consacré une grande partie de sa vie à la pratique de cette discipline sportive et à la transmission de valeurs humanistes, à savoir le goût de l'effort et le respect de l'adversaire.

Après examen et débat, les membres de la commission ont émis les avis suivants :

- avis favorable à la dénomination « Promenade MATISSE », pour la liaison entre la place Miot et la plage Trottel.
- avis favorable à l'appellation du gymnase des « Padule » « Charles DEMEDARDI ».

Le Conseil Municipal est donc appelé à se prononcer sur les dénominations ci-après :

- « Promenade MATISSE », pour la liaison entre la place Miot et la plage Trottel,
- « Charles DEMEDARDI », pour le gymnase des « Padule ».

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL Oùï l'exposé de son Président Et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune

Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.

Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission municipale du Patrimoine Historique et de dénomination des rues et places lors de sa réunion du 21/11/2012,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 mai 2013,

**DECIDE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- d'honorer la mémoire d'Henri Matisse et de Charles Demedardi en attribuant les dénominations suivantes :
- « **Promenade MATISSE** », pour la liaison entre la place Miot et la plage Trottet,
- « **Charles DEMEDARDI** », pour le gymnase situé collège des « Padule ».

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus**

(Suivent les signatures)

**POUR EXEMPT CONFORME**

**Le Maire**  
  
**Dr Simon RENUCCI**

The official seal of the Mayor of Ajaccio is circular, featuring a central coat of arms with a crown and two lions. The text 'MAIRIE AJACCIO' is written around the top inner edge, and 'CORSICA' is at the bottom. A blue ink signature is written across the seal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130527-2013\_156-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2013